



Déposition signée sans relire jusu'au bout

Par **oliiiv_old**, le **10/12/2007** à **14:21**

Bonjour à tous,

voilà j'ai un souci j'ai été convoqué par les gendarmes pour me poser des questions sur un ami. La questionnette terminée , déjà très en retard et très pressé, j'ai signé la déposition sans la relire jusqu'au bout. la semaine d'après je me suis fait convoqué a nouveau pour effectuer une confrontation. Et là je me suis rendu compte que le gendarme avait mal interprété mes propos en rédigeant la déposition. Ce qui change considérablement ma position dans l'affaire.

je voudrai savoir si je pouvai déclencher une procédure pour modifier ma déposition ou de l'annuler complètement de cette affaire. Y'a-t'il un délai ??

Merci d'avance pour l'attention que vous mettrait à me répondre.